

Semestre : 2
Module : Economie I
Elément : Macro-Economie
Enseignant : Mr WOUAZZANI

Elément du cours

L *es trois aspects de l'activité
économique et leur
conceptualisation*

**Numérisation & Conception
Mr Mohamed-Fadil ZIADI**

Les trois aspects de l'activité économique et leur conceptualisation

Les trois aspects de l'activité économique sont la production, le revenu et la dépense, et il est logique de les considérer selon cet ordre. En effet, on commence par produire, ce qui permet d'obtenir une rémunération, plus précisément un revenu, lequel donne la possibilité d'effectuer une dépense, qui consiste à acheter ce qui a été produit. Ce circuit en trois étapes pose évidemment un problème de financement, puisque les participants à la production sont rémunérés avant que celle-ci soit vendue, mais le crédit bancaire, ou la disposition d'une réserve préalable, permet de la résoudre.

Il ne s'agit pas cependant d'étudier ici la réalisation du circuit mais de préciser les phénomènes relatifs à chacune de ses trois phases sont conceptualisés, c'est-à-dire définis.

LES CONCEPTS RELATIFS A LA PRODUCTION

I- La production marchande et non marchande et leurs agents :

1- Production marchande et non marchande :

La production marchande est la production de biens et services destinés à la vente, ou éventuellement à l'autoconsommation. Cette dernière inclut, on le sait, les biens agricoles consommés par leurs producteurs, et les services de logement que les propriétaires d'habitations se rendent à eux-mêmes en les occupant.

La production non marchande est une production de services qui ne sont pas destinés à la vente. Elle rassemble trois composantes :

- La 1^{ère}, qui est de beaucoup la plus importante, et souvent la seule retenue, est constituée par les services collectifs publics, c'est-à-dire fournis gratuitement (ou à un prix très réduit, inférieur à la moitié du prix de revient) par l'Etat (ou les collectivités locales) à la communauté.

Cette production est financée par l'impôt, qui ne peut être considéré comme le prix payé par chaque contribuable pour les services qu'il reçoit. Le caractère obligatoire de l'impôt, et l'absence de relation entre le montant payé et le service reçu, ne permet pas de l'assimiler à un prix de vente.

- La 2^{ème} composante comprend les services collectifs privés fournis par les associations sportives, culturelles, professionnelles, politiques ou religieuses, à leurs membres. A l'instar des services collectifs publics, ils ne sont pas vendus et font l'objet d'un financement collectif, constitué ici par les cotisations des participants.

- La 3^{ème} composante est la production des services domestiques qui sont rendus au sein des maisons familiales par le personnel dit « de maison ».

On soulignera que ce n'est pas le personnel qui est producteur mais son employeur (le ménage, car c'est ce dernier qui organise la production. Or, cette production n'est pas vendue puisque l'employeur la consomme, et surtout, à la différence des services de logement autoconsommés, elle n'est pas vendable, car sa seule issue est la consommation de l'employeur.

L'importance de la production des services domestiques, ainsi que celle des services collectifs privés, est infirme (moins de 1% de la production nationale totale dans les pays développés), mais le problème théorique qu'elle pose est intéressant.

La production nationale non marchande, qui est donc surtout celle des services collectifs, est elle-même inférieure à la production marchande. Sa part dans la production totale est de 12% au Maroc (en 1991), 18% en France, aux U.S.A. et en Allemagne, 9% au Japon (son mode de calcul est précisé plus loin). On précisera que la comptabilité nationale marocaine n'enregistre que la production non marchande publique.

C'est donc la production marchande qui est essentielle, non seulement quantitativement, mais parce qu'elle conditionne la production non marchande. En effet, bien que celle-ci combine à la production marchande (par les services routiers, de sécurité, de santé et d'enseignement), ce sont les prélèvements effectués sur cette dernière qui lui permettent d'exister. En conséquence, la production marchande est l'objet principal de la science économique.

2- Les agents des deux productions :

L'expression agent désigne, en science économique, tous les centres de décision qui commandent l'activité économique. On peut, à la place du mot agent, utiliser l'expression « unité institutionnelle », qui est plus récente, mais est employée surtout en comptabilité nationale. Dans l'analyse économique courante, l'expression classique est celle d'agent.

Il existe trois agents principaux :

- Les entreprises, qui sont les agents de la production marchande ;
- Les administrations, qui sont les agents de la production non marchande ;
- Les ménages, qui sont essentiellement les agents de la consommation. Ils ne sont qu'accessoirement des agents de production, d'une part marchande (en tant que producteurs de services de logement autoconsommés ou vendus), d'autre part non marchande (en tant que producteurs de services domestiques).

a- Les entreprises :

L'entreprise (ou la firme, expression synonyme, mais moins fréquente), est l'unité de décision de la production. Ou, si on préfère, c'est une organisation micro-économique de production soumise à une même autorité. A la limite, une entreprise peut être constituée par un seul individu, si ce dernier est vendeur du bien qu'il produit. En revanche, un salarié n'est pas un agent de production, mais un travailleur au sein d'une entreprise.

L'entreprise se distingue de l'établissement (appelé parfois exploitation) qui est seulement un centre de production sans pouvoir de décision. Les deux se confondent lorsque

l'entreprise comprend un seul établissement. Ils se différencient lorsqu'elle en groupe plusieurs.

Les entreprises se répartissent en entreprises privées (individuelles ou sociétaires) et publiques ou semi-publiques. Ces dernières sont les unités de la production marchande qui appartiennent totalement ou partiellement à l'Etat. Comme les entreprises privées, elles vendent leur production, mais versent leurs bénéfices à l'Etat (proportionnellement à sa part) et ne sont pas soumises aux mêmes impératifs de rentabilité. Elles peuvent éventuellement ne pas faire de bénéfice, ou même pratiquer un prix de vente inférieur au prix de revient, ceci pour des raisons économiques et sociales.

La part de la production marchande nationale assurée par les entreprises publiques et semi-publiques dans les économies dites capitalistes est toujours minoritaire. A l'exception des U.S.A., où cette part est très faible (3%), elle se situe le plus souvent au sein d'une fourchette de 10 à 20 %, soit 10% en Allemagne, 11% au Royaume-Uni, 13% en France, 20% en Italie. Au Maroc, elle était évaluée en 1989, à la veille du mouvement de privatisation, à près de 20%.

Ces parts, bien que faibles, sont jugées encore trop fortes, et partout la privatisation est à l'ordre du jour, en raison de la supériorité de la gestion des entreprises privées, due aux raisons indiquées dans l'étude du mode de régulation.

On estime généralement que la privatisation doit s'appliquer à toutes les productions qui sont déjà assurées, principalement ou partiellement, par des entreprises privées (hôtels, transports routiers, banques, sucreries, mécanique, textile, chaussures...), mais on doit exclure celles qui font l'objet d'un monopole (production d'eau et d'électricité, chemins de fer...) et qui doivent être vendues, pour des raisons sociales, à un prix limité, inférieur à celui que pratiquerait un monopoleur privé. Mais, en fait, même ces productions sont réalisables par des entreprises privées, sous le contrôle de l'Etat.

b- Les administrations :

On distingue : les administrations privées, constituées notamment par les associations sportives et culturelles, et les administrations publiques. Ces dernières, qui sont de beaucoup les plus importantes, peuvent être entendues au sens étroit ou large.

Au sens étroit, elles comprennent tous les organismes, de l'Etat ou des collectivités locales, producteurs de services collectifs publics.

Au sens large, elles incluent les organismes de sécurité sociale (C.N.S.S), qui sont des agents non pas de production mais de distribution. En effet, le revenu monétaire prélevé par les cotisations sociales payées obligatoirement par les employeurs et les salariés est redistribué à ces derniers par le remboursement des dépenses de santé, ou par des allocations monétaires en cas d'accidents du travail, de maternité, de maladie et de chômage (ce dernier n'est couvert que dans les pays développés, et cette couverture est considérée comme une cause d'entretien du chômage).

Etant donné que c'est la production qui est ici en cause, ce sont les administrations publiques au sens étroit qui nous intéressent, et elles sont concernées, comme les

entreprises publiques, par le mouvement actuel de privatisation, mais d'une façon particulière.

En effet, la plupart des productions publiques non marchandes, telles que les services de justice, de police, de sécurité extérieure, sont intimement liées à l'existence de l'Etat, et le problème de la privatisation n'a pas de sens pour elles, mais il se pose pour certaines productions réalisées conjointement d'une façon marchande, ce qui est le cas des services d'enseignement et de santé. Cependant, le problème posé n'est pas celui de la suppression de la partie non marchande de ces productions, ce qui est inconcevable pour des raisons sociales, mais de sa limitation.

On ajoutera qu'une administration peut réaliser, accessoirement, une production marchande. Tel que le cas lorsque le département des recherches d'une université effectue des travaux, sous contrat, pour une entreprise, lorsque l'administration communale procède à des ventes de bois, ou lorsque l'administration pénitentiaire vend le travail de ses prisonniers.

Au Maroc, la production marchande es administrations inclut notamment les services de publicité vendus par la Radio Télévision Marocaine (R.T.M) ainsi que l'enregistrement des transactions immobilières par la conservation foncière.

On soulignera que ces productions seraient non marchandes si elles étaient vendues à un prix inférieur à la moitié de leur coût, ce qui est le cas pour les hôpitaux, les musées et parfois les théâtres publics.

II- Les divers types de biens :

On peut répartir les biens selon trois critères principaux : leur nature, leur degré d'achèvement et leur destination.

1- Le critère de la nature :

Il assure une répartition tripartite traditionnelle par les biens primaires, secondaires et tertiaires.

a- Les biens primaires :

L'expression « biens primaires » au sens étroit, désigne les produits de l'agriculture ainsi que ceux des forêts et de la pêche (production halieutique). Au sens large, elle englobe également les produits miniers, et désigne ainsi tout ce qui vient directement de la nature. Le sens étroit est le plus courant.

b- Les biens secondaires :

Les « biens secondaires » sont les produits de l'industrie auxquels on ajoute ceux des mines, lorsqu'ils ne sont pas inclus dans les biens primaires, ce qui est généralement le cas.

La partie la plus dynamique, c'est-à-dire, celle qui change le plus et qui exerce le plus d'effets d'entraînement, est la production manufacturière (biens manufacturés), déjà évoquée dans l'étude du sous développement. Elle inclut la production des industries alimentaires, du textile et du cuir, celle des industries métalliques, mécaniques et

électriques, et la production chimique. Les trois premières industries sont généralement dominantes dans les pays sous développés, au début de leur développement.

Les biens secondaires incluent, en plus des biens miniers et manufacturiers, ceux de la production d'énergie et d'eau, du bâtiment et travaux publics (B.T.P).

c- Les biens tertiaires :

Les « biens tertiaires » sont les biens immatériels, c'est-à-dire les services. Ils constituent un ensemble très hétérogène qui inclut le commerce, notamment de détail, le logement, les services de transport, de santé, de restauration, les services culturels, plus une série de services fournis aux entreprises industrielles par les entreprises productrices de services. Ils comprennent les services d'entretien, de publicité, de contentieux, d'informatique. Il s'agit de services que les entreprises pourraient effectuer elles-mêmes, mais qu'elles préfèrent souvent acquérir auprès d'autres entreprises.

On soulignera que la production des services ne comprend pas ceux assurés à l'intérieur des entreprises par celles-ci, pour réaliser leur production (par exemple services internes de secrétariat, de comptabilité, d'entretien...).

On ajoutera trois précisions importantes :

- Le secteur tertiaire au sens large inclut les services collectifs. Il constitue alors un ensemble de services marchands et non marchands, les premiers sont les plus importants. Ils représentent au Maroc, en 1991, 76% de l'ensemble des services.

- Selon la Loi de Colin CLARK, la part de l'ensemble de la production tertiaire, notamment marchande, dans la production nationale doit croître en longue période, mais comme nous l'avons déjà souligné, la tendance n'est pas toujours très nette, notamment dans les pays sous développés. La production tertiaire est en effet très hétérogène pour être soumise à une tendance uniforme, et les pays sous développés ne trouvent pas dans les conditions que les pays développés connaissaient au début de leur développement.

1- La part du tertiaire est généralement plus importante dans les pays développés que dans les pays sous développés. Par exemple : 50% pour la France et 38% pour le Maroc en 1991 (part tertiaire de la production marchande). Mais, c'est surtout la composition du tertiaire qui diffère.

2- La production tertiaire est actuellement, dans tous les pays développés, et dans la plupart des pays sous développés, la plus importante des trois productions. Mais l'analyse économique est surtout centrée sur la production secondaire, notamment manufacturière.

Répartition de la production nationale (% en 1991)

	Primaire sens étroit	Secondaire	Tertiaire (avec services collectifs)
P.S.D à faible revenu (moyenne)	29	34	38
Maroc	19	31	50
France	3	29	68
Etats-Unis	2	29	69

(Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, et O.C.D.E)

- La fourniture de la plupart des services était considérée dans les économies socialistes, comme une activité improductive, et en conséquence n'était pas comptabilisée dans leur production nationale. Celle-ci n'incluait que les biens matériels et les services assurant leur circulation, c'est-à-dire le transport des marchandises et le commerce, ainsi que la restauration. Tous les autres services, notamment le logement, médicaux, culturels, ainsi que le transport des voyageurs, et tous les services collectifs, étaient considérés comme improductifs. Au contraire, dans les économies dites capitalistes, toutes les fournitures de services sont considérées comme productives.

2- Le critère de degré d'achèvement :

Il conduit à distinguer les biens matériels bruts, semi-finis et finis.

Les **biens bruts** sont les biens matériels, miniers et agricoles : charbon, pétrole, fer, phosphate, coton, laine en masse...

Les **biens semi-finis** sont ceux issus d'une transformation et destinés à être encore transformés : barres d'acier, tôles, fils pour le tissage, acide phosphorique...

Les **biens finis** sont ceux issus d'une transformation et qui ne seront plus transformés : machines, automobiles, équipement ménager, biens d'habillement...

Cette distinction est peu pratiquée dans l'analyse théorique et est surtout utilisée dans les classements statistiques.

3- Le critère de la destination :

Il permet d'effectuer deux distinctions progressives :

a- La distinction des biens de consommation et de production :

Elle a été effectuée dès le début du cours pour préciser le mode de satisfaction des besoins. Les biens de consommation sont ceux qui les satisfont directement, alors que les biens de production (qui incluent l'équipement et les biens absorbés par la production) les satisfont indirectement, en assurant la réalisation des biens de consommation.

On soulignera que la différence entre les biens de consommation et de production est, malgré les apparences, non pas de nature, mais de destination. En effet, un produit tel que le charbon ou l'essence, est de consommation et de production, selon qu'il est acquis par un consommateur ou un producteur. Cependant, dans la plupart des cas, la différence de destination s'accompagne d'une différence de nature. Ainsi, une barre d'acier ou de phosphate, ne peut pas être un bien de consommation.

b- La distinction des biens intermédiaires (Bi) et des biens finals (Bf) :

Cette distinction, qui complète la précédente est essentielle :

- Les biens intermédiaires sont tous les biens et services acquis par les producteurs auprès des entreprises et qu'ils intègrent à leur production, qui peut consister à réaliser, soit un bien matériel plus élaboré que ceux qui sont acquis, soit un service particulier, par exemple de transport ou de spectacle. En fait, les biens intermédiaires sont surtout des biens matériels intégrés à la production d'autres biens plus élaborés, l'intégration s'effectuant par transformation ou assemblage. Dans le 1^{er} cas, les biens intermédiaires sont bruts ou semi-finis, dans le 2^{ème} ils sont finis : par exemple, une batterie ou un

pneumatique acquis par une usine d'automobiles, ou un composant électronique acquis par un producteur d'ordinateurs.

La distinction entre les biens intermédiaires finis et non finis ne peut évidemment pas concerner les services. Lorsque ceux-ci sont achetés par une entreprise pour réaliser une production, ils sont intégrés directement à la valeur du produit. Il ne s'agit plus d'une intégration physique, mais en valeur, par agrégation.

- Les biens finals sont les biens d'équipement et de consommation. Ils sont finals, car à la différence des biens intermédiaires, ils sont parvenus au terme de leur processus de production. En effet, les biens d'équipements assurent l'intégration des biens intermédiaires, mais ne font pas l'objet d'une intégration (à l'exception, nous le verrons, de la partie amortissement). Quand aux biens de consommation, leur caractère final est manifeste, puisqu'ils sont le but ultime de l'activité économique.

On peut parler de biens finals ou finaux. Les deux expressions sont admises, la 1^{ère} étant la plus fréquente.

III- Les facteurs de production :

Ce sont les ressources, notamment en travail et en équipement, à partir desquelles on produit, et elles font l'objet de deux analyses, l'une courante, l'autre marxiste.

La 1^{ère}, qui est purement économique, est, de beaucoup, la plus utilisée. La 2^{ème} est surtout sociale. Son objectif est de montrer, à partir du principe de la valeur travail, que la production implique, dans le système capitaliste, une exploitation des salariés, et conduit à la disparition du système.

Les deux analyses ne sont donc pas de même nature, et seule la 1^{ère} est opérationnelle mais on ne peut ignorer la classification marxiste, en raison de sa célébrité et de son aptitude à compléter l'analyse courante.

On précisera que l'expression « facteurs » est remplacée, dans la classification marxiste, par celle de « forces productives », qui désigne une réalité voisine.

1- La distinction des facteurs nature, travail et capital :

a- Le facteur nature (N) :

Il comprend à la fois, l'aptitude de la terre à produire des biens agricoles, la production animale et les ressources minières, ceci avant toute intervention de l'homme. C'est un facteur fondamental, ces tous les biens matériels dérivent de la nature, mais il est peu mis en évidence par l'analyse courante, qui s'attache surtout aux facteurs travail et capital. Cela tient au fait que la plupart des productions n'utilisent pas la nature directement, mais indirectement sous la forme de biens naturels transformés, qui constituent du capital.

b- Le facteur travail (T) :

Cette expression peut désigner aussi bien le travail consacré à la production que la capacité de travail utilisée ou non (travailleur + chômeurs) dont dispose la nation, mais elle s'applique surtout au 1^{er} cas. Le travail peut être manuel ou non manuel, salarié ou non salarié. Ce dernier inclut le travail fourni (ou susceptible d'être fourni) par : les membres familiaux des entreprises agricoles, les travailleurs indépendants et les

membres non salariés des entreprises informelles. Cependant, dans les schémas relatifs à la production, seul le travail salarié est considéré.

L'action du facteur travail est exprimée notamment par le rapport P/T, appelé productivité du travail, où « P » désigne la production d'une branche ou d'une entreprise et « T » le travail utilisé. La productivité du travail est un concept fondamental, mais équivoque, qui exige quatre précisions :

Le travail peut être mesuré, soit par le nombre de travailleurs utilisés, soit par les heures de travail fournies. Le 2^{ème} procédé permet d'éliminer l'incidence de la variation de la durée du travail sur l'évolution du rapport.

La production peut être exprimée par le nombre d'unités produites ou par la valeur :

- Dans le 1^{er} cas, la productivité du travail est dite physique, et elle indique par exemple le nombre d'heures de travail nécessaires au montage d'une automobile, ou à la fabrication d'un bien quelconque. Cette productivité physique est celle considérée dans l'analyse théorique de la combinaison des facteurs (cf. analyse de la fonction de production).

- La productivité du travail est calculée en valeur, et plus précisément en valeur ajoutée, lorsqu'on compare la productivité du travail des diverses branches, ou que l'on mesure celle de l'ensemble de la production. On remarquera que les rapports P_o/T ne permettent pas d'effectuer des comparaisons interbranches, car les résultats seraient faussés par la différence de l'importance des biens intermédiaires dans chaque P_o , et que le calcul de la productivité nationale se réfère nécessairement aux P_a , puisque la production nationale correspond à leur somme.

La productivité du travail, physique ou en valeur, n'exprime pas la production imputable au travail, mais celle résultant d'une certaine quantité de travail, associée à d'autres facteurs, notamment au facteur capital.

Donc, la productivité du travail est le rapport de la production au travail, et n'indique pas la véritable productivité du travail. On peut le souligner en précisant que P/T mesure la productivité apparente du travail.

Il est souvent nécessaire de distinguer le travail non qualifié et qualifié. Le 1^{er} est celui qui n'exige aucun apprentissage, ni aucune initiative. Le travail qualifié est défini par les deux caractéristiques inverses et comprend le travail des machinistes, des ingénieurs, des chercheurs et du personnel de direction. La distinction du travail non qualifié et qualifié permet d'affiner l'analyse de la productivité du travail.

c- Le facteur capital (K) :

A la différence du travail et de la nature, qui sont des facteurs primitifs, obtenu par l'application de travail à nature. Il comporte deux parties très différentes : le capital fixe et le capital circulant.

Le capital fixe :

Il est constitué par les bâtiments, les machines, l'outillage, les instruments de transport. C'est donc l'ensemble de l'équipement, et du fait de son hétérogénéité, il ne peut être mesuré pratiquement qu'en termes monétaires.